Présence Croix-Rouge dans les 2 Vietnam

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **77 (1968)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683878

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Présence Croix-Rouge dans les 2 Vietnam

Comme annoncé dans notre dernier numéro, l'équipe médicale suisse qui se trouvait en poste à Kontum, dans les Hauts Plateaux centraux du Vietnam-Sud depuis le mois d'avril 1966, a dû évacuer cette ville au début de février 1968 sans espoir de retour, du moins dans l'immédiat. Le *Dr A. Wildholz* qui a quitté la Suisse à fin février avec un collaborateur administratif, *M. Peter Künzi,* a rejoint l'équipe suisse qui s'était repliée à Saigon.
Sur demande de la Croix-Rouge suisse, il a examiné de quelle façon cette dernière pourrait le plus utilement possible poursuivre son assistance médicale en faveur de la population sud-vietnamienne et a établi un projet dont la réalisation fait actuellement l'objet d'une étude approfondie.
L'équipe médicale affectée à l'Hôpital pédiatrique de Da Nang, en revanche, est demeurée en poste. Forte d'un médecin et de trois infirmières, elle sera vraisemblablement renforcée, vu l'ampleur du travail incombant à nos compatriotes dans cet établissement construit, rappelons-le, par la Croix-Rouge suisse et mis en service au mois de novembre 1967.

Le Conseil fédéral a voté l'octroi d'un subside de 1 million de francs en faveur d'une aide au Vietnam-Nord qui sera apportée par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge suisse. Ce montant s'ajoute aux deux contributions d'une valeur totale de 500 000 francs, que les autorités fédérales avaient accordées déjà au printemps 1967 et en hiver 1968, et qui ont permis de remettre une aide en espèces, ainsi que du matériel médical de laboratoire à la Croix-Rouge nord-vietnamienne. La Croix-Rouge suisse utilisera vraisemblablement la somme mise à sa disposition pour la fourniture d'instruments chirurgicaux simples dont devraient bénéficier de nombreux villages du Nord-Vietnam où le service sanitaire est assuré par des médecins auxiliaires et des volontaires.
Une proposition à ce sujet a été soumise à la Croix-Rouge suisse par le délégué général du Vietnam-Nord, à Paris, *M. Mai van Bo,* à l'occasion de la visite que ce dernier a faite à Berne, le 21 mars 1968.
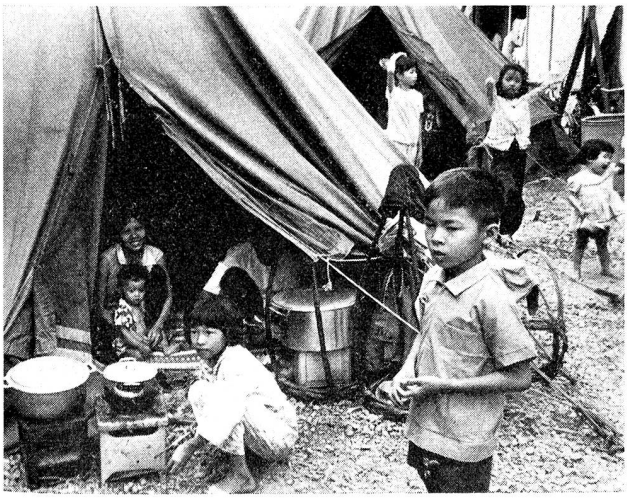
Au Vietnam du Sud, près de 20 000 familles réfugiées bénéficient actuellement de l'assistance de la Croix-Rouge nationale. Les secours qu'elles recoivent sont en grande partie fournis ou financés par les dons — dont la valeur s'élève à près de deux millions de francs suisses — de quelque 23 Sociétés nationales de Croix-Rouge qui ont répondu à l'appel conjoint lancé par le CICR et La Ligue au début du mois de février dernier.